

**Politique.** Le secteur des politiques a étudié sans relâche les effets profonds de la révolution provoquée par l'avènement des nouvelles techniques d'information. Le ministère a examiné des questions comme les droits en matière de télécommunications, notamment l'accès du public à ces nouveaux services; les implications de l'influence omniprésente des systèmes automatisés d'information sur la vie privée et le besoin de veiller à ce qu'ils ne deviennent pas un moyen de contrôle social; l'importance de s'assurer que l'industrie canadienne tire profit de ces nouvelles techniques; les effets de l'automatisation sur les conditions de travail en ce qui a trait à l'emploi et à la qualité du travail, et les répercussions des nouvelles techniques du point de vue des compétences fédérales et provinciales en matière de télécommunications. Le ministère a étudié les modes d'évolution possible du rôle des membres du réseau de télécommunications du Canada, entre autres des sociétés exploitantes, des sociétés de télédistribution et des radiodiffuseurs, sous l'impact des nouvelles techniques, les conséquences de ces dernières sur le réseau de radiodiffusion du Canada et la menace que l'enregistrement de données canadiennes commerciales, sociales et politiques essentielles dans des banques de données étrangères pourrait constituer pour la souveraineté canadienne. Le ministère se préoccupe surtout des effets sociaux, économiques, politiques et culturels qui se produiraient si le Canada devenait un importateur de nouvelles techniques plutôt que de les mettre au point lui-même pour les marchés national et international.

Une de ces préoccupations concernait l'importation de terminaux destinés à la consommation générale et devant s'ajouter aux réseaux de télécommunications du Canada, ainsi que ses implications sur la rentabilité et l'intégrité de ces réseaux. Le secteur des politiques a étudié l'évolution qui s'est produite au Canada et à l'étranger, surtout aux États-Unis, afin d'en tenir compte dans l'élaboration de politiques destinées à assurer aux Canadiens des services de télécommunications de haute qualité et de diversité croissante.

Dans son rapport de mars 1979, le Comité de télécommunications et de la souveraineté canadienne soulignait qu'en dix ans le marché national des produits de l'électronique avait augmenté de 181% alors que les expéditions par les sociétés canadiennes ne s'étaient accrues que de 149%. Les importations, qui ont fait un bond de 283%, intervenaient pour la majeure part de l'expansion du marché. Le déficit de la balance commerciale enregistré dans l'ensemble du secteur est passé à près de \$1.27 milliard en 1976 et était estimé à environ \$2 milliards en 1979.

En avril 1979, le gouvernement fédéral a annoncé l'établissement d'un fonds de \$115 millions destiné à la création de nouveaux produits, qui devait fournir des subventions aux fabricants canadiens pour la mise au point de nouveaux produits de technologie poussée. Une autre somme de \$50 millions était prévue pour aider l'industrie canadienne de l'électronique pendant les trois années suivantes. Une partie de cet argent devait servir à l'élargissement du Programme d'expansion des entreprises d'Industrie et Commerce qui favorise la réalisation de projets de grande envergure qui ne pourraient, sans cela, être exécutés au Canada. Le reste avait pour objet d'encourager une utilisation et une production accrues au Canada d'appareils micro-électroniques ou de circuits intégrés, qui sont les éléments essentiels des nouveaux ordinateurs peu coûteux.

Le secteur des politiques a examiné des questions telles que l'introduction de la télévision payante au Canada; la possibilité de diffuser par satellite, les débats télévisés de la Chambre des communes; les effets de la télévision sur les enfants; le principe de la séparation du contrôle institutionnel exercé sur les installations de transmission d'avec le contrôle du contenu des émissions, et la prestation de services de télécommunications spéciaux destinés aux handicapés physiques. Le ministère a également analysé les effets d'une modification apportée en 1976 à l'impôt sur le revenu qui n'autorise pas les annonceurs à déduire de leur impôt le coût de la publicité qu'ils confient aux stations de télévision américaines pour atteindre le marché canadien.

Le secteur des politiques joue un rôle capital comme coordonnateur de la planification des communications dans le Nord. Le besoin d'augmenter le nombre de programmes produits dans le Nord et dans la langue des autochtones sur le Service du Nord de Radio-Canada figure parmi ses priorités. Le secteur des politiques examine la